DÉPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE

COMMUNE DE MOISSAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2 | PLAN DE PÉRIMÈTRES DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES - PARTIE CENTRALE (1/5000)

MODIFICATION

Prescrite le 22 novembre 2012
Soumise à enquête publique du 23 janvier 2013 au 23 février 2013
Approuvée par délibération du Conseil municipal du 25 avril 2013
Caractère exécutoire le :

Révision générale approuvée par DCM le 30/04/2007	Mise à jour approuvée par DM le 20/04/2011
Modification approuvée par DCM le 30/04/2007	Mise à jour approuvée par DM le 20/01/2012
Révision simplifiée approuvée par DCM le 19/12/2008	Mise à jour approuvée par DM le 17/05/2012

moissac

Bureau d'étude : SELARL SOUCIFO Géomètres-experts - 47 rue de Fromiguière de l'Ill - 82200 MOISSAC

Légende
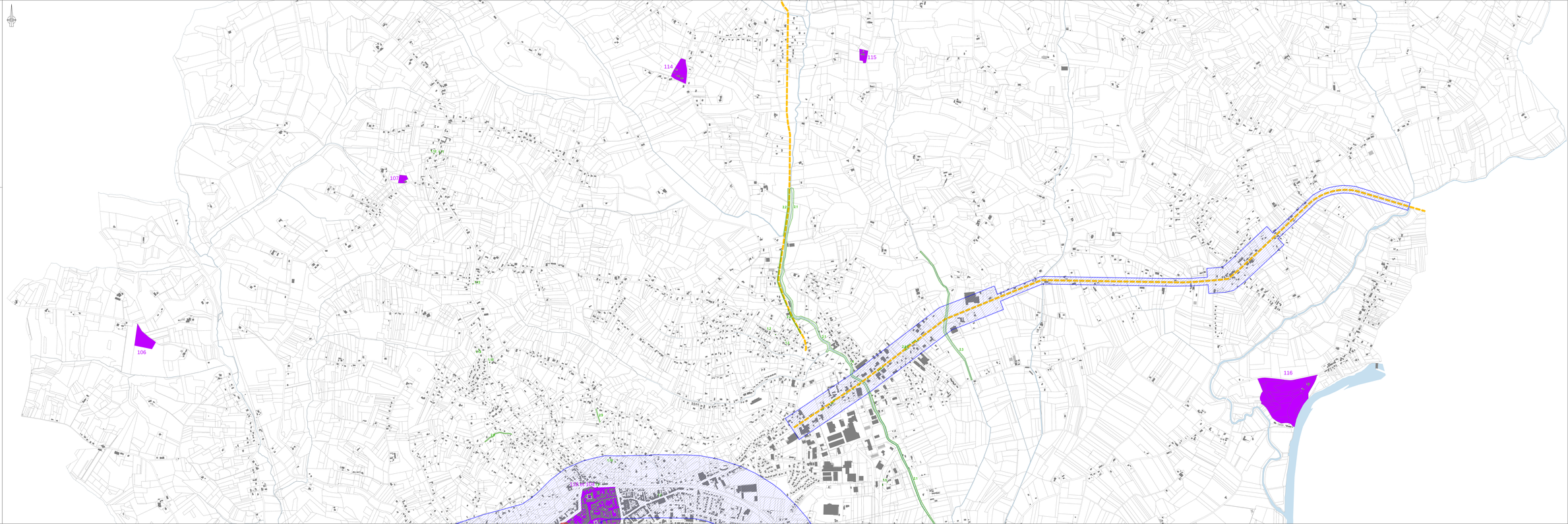
- Elément remarquable de paysage à protéger (arbres isolés, ensembles végétaux, parcs et jardins)
- Site archéologique
- Recul des constructions en application de l'Article L111-1-4 (75 m)
- Zone de bruit
- Pas de nouveaux accès créés sur les RD 927 et 957